



APPEL A CANDIDATURES

A'LIENOR procède à un appels à candidatures pour l'agrément d'entreprises de dépannage-remorquage PL (PTAC supérieur à 3,5 tonnes) pour porter assistance aux automobilistes en panne ou accidentés sur les secteurs 1 (Du PR 0+000 (Échangeur A62/A65, incluant les bretelles Pau/Toulouse, Toulouse/Pau, Pau/ Bordeaux, Bordeaux/Pau) au PR 50+515 dans le sens Langon/Pau et PR 50+471 sens Pau/Langon (accès de service de Retjons), 2 (Du PR 50+471 sens Langon/Pau et PR 50+515 sens Pau/Langon (accès de service de Retjons) au PR 107+570 sens Langon/Pau et PR 107+973 sens Pau/Langon (accès de service d'Aire sur l'Adour) et 3 (Du PR 107+570 sens Langon/Pau et PR 107+973 sens Pau/Langon au Nœud Autoroutier A65/A64) de l'autoroute A65

-> **1 ENTREPRISE par secteur** assurant une astreinte 24h/24, 7j/7.

Les entreprises devront :

- Posséder des installations proches du secteur concerné pour intervenir sur les lieux de la panne ou de l'accident dans les soixante minutes après l'appel,
- Posséder le matériel nécessaire au dépannage et à l'évacuation des poids lourds d'un PTAC > à 3,5 tonnes (agrément Poids lourds),
- Disposer d'un personnel d'intervention ayant une compétence et/ou une qualification professionnelle dans le domaine du dépannage et du remorquage,
- Être en mesure d'assurer des permanences 24 heures sur 24, 7j/7
- Être en mesure à la demande des Forces de l'Ordre ou d'A'LIENOR d'intervenir en renfort en cas de défaillance du dépanneur de permanence ou d'évènements exceptionnels,
- Prendre en charge le véhicule et son conducteur jusqu'à la fin de l'intervention.

DUREE DE L'AGRÉMENT : 7 ans (jusqu'au 16/12/2031)

Le dossier de consultation, comprenant notamment le règlement de consultation et le cahier des charges sera remis sur demande au candidat qui en fait la demande par courrier avant le **Lundi 4 Novembre - 16h** à l'adresse:

A'LIENOR - 35 Rue du Valentin - 64121 SERRES CASTET

Réception des offres :

Date limite de réception des offres : avant le mercredi 4 décembre 2024 – 12h00. Les dossiers remis hors délai ou dans une enveloppe non cachetée ne seront pas retenus.

Adresse et conditions de remise des offres : ces renseignements sont précisés à l'article 7 « conditions d'envoi et de remise des offres » du REGLEMENT DE CONSULTATION

Renseignement administratif:

Au choix : Pour tout renseignement, veuillez contacter Monsieur Julien VERGEZ au 05.59.81.47.45 ou julien.vergez@a65-alienor.fr

Ces renseignements sont précisés à l'article 3.2 « demande de renseignements complémentaires » du REGLEMENT DE CONSULTATION.